



## Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

**4355**<sup>e</sup> séance

Jeudi 2 août 2001, à 15 heures

New York

*Provisoire*

### Rectificatif

---

#### Page 7, deuxième colonne, troisième paragraphe complet

*Le paragraphe devrait se lire comme suit :*

« Nous sommes aussi convaincus que s'agissant des deux objectifs primordiaux du Conseil en matière d'armes légères – prévention des conflits et mise en oeuvre scrupuleuse des embargos sur les armes – si la Conférence s'était révélée capable d'adopter un compromis politique aux termes duquel les livraisons d'armes légères ne pourraient se faire qu'au profit des gouvernements ou d'entités dûment autorisées par ceux-ci à en acquérir. »